

August Wilhelm von Schlegel an François-Just-Marie Raynouard Paris, [Jahreswende 1817/18]

Anmerkung	Datum erschlossen.
Handschriften-Datengeber	Dresden, Sächsische Landesbibliothek - Staats- und Universitätsbibliothek
Signatur	Mscr.Dresd.e.90,XX,Bd.6,Nr.49(1)
Blatt-/Seitenzahl	2 S., hs. m. U.
Format	23,9 x 18,8 cm
Bibliographische Angabe	Briefe von und an August Wilhelm Schlegel. Gesammelt und erläutert durch Josef Körner. Bd. 1. Zürich u.a. 1930, S. 319–320.
Editionsstatus	Einmal kollationierter Druckvolltext mit Registerauszeichnung
Zitierempfehlung	August Wilhelm Schlegel: Digitale Edition der Korrespondenz [Version-01-20]; https://august-wilhelm-schlegel.de/version-01-20/briefid/615 .

[Paris, Wende 1817/18]

Monsieur

Vous avez sans doute *examiné* mieux que moi les avantages et les inconvénients de l'introduction des accents dans la langue des Troubadours. Permettez moi cependant de revenir à la charge sur plusieurs autres points.

Je propose l'emploi du tiret: 1° à l'égard de ce que vous appelez les Affixes. L'œil est singulièrement choqué de voir une consonne isolée figurer comme un mot à part. La règle est que la voyelle des pronoms **me**, **te**, **se**, est élidée malgré la consonne suivante, quand une voyelle les précède. Ainsi je pense qu'il seroit naturel d'écrire les **nom**, **sim**, etc. des manuscrits: **no-m'**, **si-m'**, etc.

2°. Lorsque plusieurs mots composent une locution adverbiale p. ex.: *a-pauc*, pour: **peu s'en faut que**, etc., comme dans: **peut-être**.

3°. Lorsque la voyelle finale d'un mot, et la voyelle initiale du mot suivant, ne forment qu'une seule syllabe, sans qu'il y ait élision; par ex. **no-us**.

Comme la langue provençale a une grande puissance de contraction, et qu'elle a beaucoup de diphthongues et même de triphthongues, les cas où deux voyelles qui se suivent immédiatement dans le même mot, forment deux syllabes sont une exception, dont le lecteur a besoin d'être averti. Les points de diérèse répondroient à ce but, ils pourroient être placés selon les cas différents sur la première ou sur la seconde des deux voyelles. Autrefois on les employoit ainsi dans le François.

Je propose aussi de regulariser l'orthographe. Vous dites dans *Votre excellente grammaire* que les variations de l'orthographe proviennent de celles de la prononciation. Sans doute, il y a quelques unes de cette nature, comme **cantar** et **chantar** mais je les attribuerois moins à des variétés locales qu'à une fluctuation générale de la langue entre les formes méridionales, et celles qui furent ensuite adoptées dans la langue française. Quand même toutes les variations de l'orthographe appartiendroient à cette espèce, elles ne nous feroient connoître que la prononciation du copiste, et non pas celle du poète. Mais les mêmes manuscrits varient sans cesse. On voit donc que ce sont des tentatives pour exprimer de différentes manières le même son pour lequel l'alphabet latin ne fournissoit pas une lettre particulière. Je vois le **ge** des Italiens exprimé de quatre manières différentes: **salvaie**, **salvatie**, **salvage**, **salvatge**. Je préférerois la dernière. Il en est de même du *l mouillé*, et du *n mouillé*.

Je n'ose pas revenir sur les accents. Cependant la facilité qu'ils procureroient de distinguer les homonymes, me paroît un grand avantage.

Veuillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

V.[otre] tr.[ès] h.[umble] et tr.[ès] ob[éissan]t serviteur

A. W. de Schlegel

Orte

Paris

Werke

Raynouard, François-Just-Marie: Choix des poésies originales des Troubadours

Raynouard, François-Just-Marie: Grammaire de la langue des Troubadours. In: Raynouard, François-Just-Marie: Choix des poésies originales des Troubadours